Vol. XXXVI Saint-Boniface, Manitoba, 11 Septembre 1907. No. 44

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe compris le port....... 2.00

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne............12 cents
Chaque insertion subséquente........8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule la concession et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées:

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Le voyage de M. Borden dans la Colombie Britannique

LE CHEF DE L'OPPOSITION VISITERA EGALEMENT LES PRINCIPAUX ENDROITS DE LA SASKATCHEWAN ET DE L'ALBERTA.

M. R. L. Borden a fait connaitre l'itinéraire de sa tournée politique dans la Colombie Anglaise, Saskatchewan et Alberta. Le chef de l'opposition quittera Toronto le 14 septembre et se rendra à la Côte du Pacifique en s'arrêtant une journée à Winnipeg. Il parlera aux principaux endroits sur la ligne du Pacifique. Il visitera également le sud de la Colombie Anglaise par voie du Crow's Nest Pass et se rendra jusqu'à Prince Rupert. Voici l'itinéraire :

Assemblée à Vancouver le 24.
Victoria, le 25.
New-Westminster, le 26.
Kamloops, le 27 septembre.
Nelson, 28 septembre.
Grand Forks, 30 septembre.
Cranbrook, le 1er octobre.
Letbridge, dans l'après-midi du 2 octobre.
Medecine Hat, 3 octobre.
Calcary, 4 attobre.
Red Deer, 1 octobre.
Wetaskirwin, 8 octobre.
Edmonton, 9 octobre.
Vermillon, 10 octobre.
Prince Albert, 12 octobre.
Saskatoon, 14 octobre.
Régina, 15 octobre.
Indian Head, 17 octobre.
Moosejaw, 18 octobre.
Weyburn, 19 octobre.
Et de là il s'arrêtera au Manitoba.

Cette itinéraire montre que le chef de l'opposition entend faire une campagne sérieus e et exposer clairement son programme dans toutes les parties du Canada.

Journalisme Moderne

Lorsque Gédéon Gazett, le grand éditeur, fonda un nouveau journal, il eut l'idée heureuse de s'adjoindre comme collaborateurs, non point des écrivains ou des journalistes, mais des gens de métier auxquels la compétence en leur partie donnait toute qualité pour traiter des sujets s'y rapportant.

C'est ainsi que les questions politiques furent confiées à un politicien, les questions commerciales à un commerçant ; l'art militaire le fut à un militaire, la musique à un muscicien, etc.... etc...

* * *

Le premier numéro du nouveau journal débute par un article sensationnel du docteur Microbus, le célèbre hygiéniste. Sous ce titre général : *La santé est le premier des biens*, le savant exposait qu'il traiterait, chaque semaine, une question d'hygiène générale. En quelques phrases délicates, il se félicitait de l'honneur qui lui était dévolu de présenter le journal à ses lecteurs, et de suite entrait dans son sujet ;

"Hygiéniquement, écrivait-il, le journal est le plus grand véhiculeur de microbes tendacieux, pestilentifères, acrofilâtres et maénophagiques. Le papier, l'encre d'imprimerie, les contacts divers et malpropres qu'il subit, en font un agent de contagion pour la plupart des affections puerpérales, le typhus asiatique, la coqueluche, la peste, la variole, le charbon, la rougeole, la diphtérie, la xérophtalmie, la pruriginésie, le ptyalochonisme, etc..., etc... On ne saurait trop recommander *avant toute lecture*, de le déplier, le suspendre pendant trente à trente-six heures dans un endroit sec, maintenu à la température de 20o C. au-dessus de zéro. Ce temps écoulé, le soumettre à une désinfection énergique au moyen d'une dissolution concentrée d'aldéchyde formique marquant 107 à 108 au densimetre. Ensuite..."

* * *

La question du timbre à deux sous passionnait alors l'opinion publique. Il était on ne peut plus intéressant d'avoir, à ce sujet, l'opinion d'un fonctionnaire des Postes. L'article fut donc rédigé par un professionnel :

"Le timbre à deux sous, disait l'auteur, aura comme effet d'augmenter le nombre des lettres. Or, elles sont déjà trop nombreuses. Les employés sont surmenés, l'espace leur manque dans les bureaux. Il serait temps de songer à améliorer une situation qui ne peut se prolonger, et à envisager la question si intéressante de leur avancement, des droits à la retraite, des appointements, du droit au syndicat. Nous allons envisager quelques-unes des réponses urgentes qu'on pourrait appliquer immédiatement, en attendant qu'une réglementation plus logique des heures de travail permette la fermeture des bureaux un jour au moins par semaine. Voici, chiffres à l'appui.. etc..., etc..."

* * *

Mais où Léon Gazett avait eu surtout une idée de génie, c'était dans l'organisation du compte rendu des pièces de théâtre. Ce n'était pas un, mais dix rédacteurs dont la profession touchait au théâtre, qui était chargés de condenser leur jugement en une phrase courte et claire. On ne pouvait rien imaginer de mieux pour renseigner le public. Précisément, on venait de représenter au Gymnase un drame norvégien, au sujet duquel circulaient les bruits les plus contraires.

D'après les uns, c'était un chef-d'œuvre ; d'après les autres, une ineptie. Les lecteurs du nouveau journal purent se faire une idée exacte de la valeur de la pièce en lisant le compte rendu modern-style suivant :

DU DIRECTEUR DU THÉATRE.—La pièce m'a coûté trente-mille francs à monter. Elle tiendra jusqu'à la millième !

LE RÉGISSEUR.— Excellente soirée. J'ai distribué plus de cent cinquante francs d'amende. Ça leur apprendra à se tenir bien dans les coulisses.

LE CHEF MACHINISTE.—C'est un succès, rien n'a cloché. Pas une corde n'a cassé, les treuils ont bien fonctionné et, chose rare, les poulies étaient bien graissées, elles n'ont pas crié.

LE POMPIERS DE SERVICE.— Il y a surtout une petite figurante bien agréable à regarder.

—UNE OUVREUSE—Un triomphe, j'ai fait six francs soixante centimes.

LE CONTROLE—La pièce est d'une longueur déplorable. Le dernier omnibus part avant le premier.

LE GRAND PREMIER ROLE.—C'est un four complet. J'ai un rôle ridicule... Je représente un seigneur suédois et j'ai l'accent de Perpignan !

L'INGÉNUE.—J'ai un teint de brune, le blanc ne me va pas du tout. Quelle idée saugrenue de faire porter à Edwige un manteau d'hermine ! C'est une pièce stupide.

* * *

Gédéon Gazett avait eu une autre idée non moins lumineuse. C'était de donner, en feuilleton, les mémoires d'un personnage célèbre.

Après avoir hésité entre un lutteur renommé, un criminel fameux, un Jockey, une danseuse, le greffier de la Morgue et le palefrenier du baron de Rothschild, il s'était décidé pour le genre *gai* et avait prié Caboville, le célèbre comique, d'écrire pour son nouveau journal ses souvenirs.

Le nouveau drapeau du Transvaal

Le *Petit Bleu* apprend de Prétoria une intéressante nouvelle :

Le drapeau britannique qui depuis la fin de la guerre Anglo-Boer, flottait souverainement sur tous les édifices publics du Transvaal, va disparaître pour faire place à un drapeau nouveau symbolisant le nouveau régime.

Il se compose du "Vierkleur" —drapeau aux quatre couleurs de l'ancienne République boer avec les couleurs britanniques dans l'angle gauche supérieur, constituant ainsi l'emblème de la reconciliation et de l'union des deux races.

Le modèle du nouveau drapeau, soumis par le général Botha au ministère des colonies d'Angleterre, a été approuvé par lord Elgin.

MENUS PROPOS

PAR CES TEMPS DE SYNDICATS

LA DAME (*qui engage une nouvelle cuisinière*).

—J'essaye de me rappeler où je vous ai vue, votre figure ne m'est certainement pas inconnue. Vous avez dû servir chez une de mes amies.

—Non madame. Mais madame aura vu mon portrait dans les journaux illustrés. Je suis présidente du syndicat des cuisinières.

* * *

SATISFACTION

La scène se passe à la grande épicerie E. Avexat. Mme Chabichon s'avance d'un air mécontent vers un employé :

—Dans le gâteau que je vous ai acheté dimanche dernier, j'ai trouvé une mouche à la place d'un raisin de Corinthe, dit-elle d'un ton de reproche.

—Cela ne fait rien, madame, répondit l'employé avec bonté, rapportez-nous la mouche et on vous mettra un raisin de Corinthe à la place.

Le Manitoba.

Mercredi, 11 Septembre 1907

UN BEAU "PREACHER"

Il ne s'agit évidemment point d'aucun de nos éminents prédicateurs catholiques; il ne s'agit point du rév. Père Lalande, ni de l'abbé Coubé, ni du comte de Mun! C'est tout simplement le..... *Free Press*, de Winnipeg, que nous voulons désigner.

Cette feuille, croyant sans doute à la navigation aérienne, s'essaye parfois dans cette industrie ; elle tente de planer. C'est d'un naturel élevé, certes ! mais dans l'occasion dont nous nous occupons, nous augurons d'un accident.

S'inspirant du *Spectator*, lequel s'inspire d'un M. *Sabatier* de Paris, lequel à son tour s'inspire des docteurs du temple protestant de Genève, le *Free Press* veut prêcher à Pie X, qui ne l'entendra pas, bien sûr, mais n'ignore point "le prêche" auquel on a fait assister le catholicisme depuis trois ou quatre siècles

Car, la doctrine qu'énonce le *Free Press* n'est au fond que la même amorce que, sous des noms divers et sous divers pretextes, l'on tend aux foules ; aux foules auxquelles on veut enlever la foi, la vraie foi, la foi pure et simple, pour les jeter dans les aventures où le soi-disant progrès moderne et la libre pensée précipitent tant d'âmes affolées par l'orgueil ou les passions ; on s'apitoie sur ces pauvres catholiques, dont la liberté serait gênée ; comme si l'Eglise de Dieu n'était point l'école et la source de tous les progrès et de la liberté bien comprise et bien pratiquée !

La liberté, c'est la vérité, c'est la conformité de l'esprit humain à la revélation divine, aux préceptes du Christ, à la sagesse de l'Esprit-Saint. En dehors de ces vérités, il n'y a plus que confusion, déchéance.

Mais, selon le *Free Press*, c'est l'émancipation de l'homme, l'émancipation dans ses désirs, l'émancipation dans ses facultés, en d'autres termes, c'est la licence en tout qui serait la liberté. Qui ne voit dans cette proposition la contre partie du vrai!

On se réclame dans ce sermon d'un M. Sabatier, un pasteur protestant, de Paris, l'une des lumières des églises réformées de France et de Suisse.

M. Sabatier n'est pas sans posséder quelque intelligence. Il y a quelques années, il a donné des espérances au monde catholique, non pas précisément d'un retour à la foi, mais d'une adhésion ferme au moins à ce qu'on peut appeler l'honnêteté de surface. Depuis, cependant, M. Sabatier s'est aveuglément tourné contre l'Eglise catholique ; il l'a attaquée dans ses pontifes et dans ses intitutions ; il s'est montré l'un des sectaires les plus virulent à notre époque; il a fait alliance notamment avec ceux qui ont mené la campagne contre les droits de l'église de France. Ce M Sabatier ne peut donc pas être une antorité, lorsqu'il s'agit de la gouverne de notre Eglise. A moins que l'on ne dise, bravant les anthithèses, que pour diriger l'Eglise catholique ce n'est pas un Pape qu'il faut mais un pasteur protestant.

Il n'y a point de doute que sous la houlette d'un tel personnage, les "intellectuels" catholiques, pour nous servir de l'expression qu'emploie le *Free Press*, en arriveraient assez vite au régime liberticide moderne, en vertu duquel l'erreur pourrait marcher bras dessus bras dessous avec la vérité d'abord, puis bientôt lui donner le croc en jambe.

Sans le dire, c'est bien là que voudraient en arriver ces prédicateurs de la libre pensée, eux qui ne voient le progrès que dans la révolte et dans la perturbation.

Encore un coup, c'est pourtant l'Eglise, depuis son apparition dans le monde, qui a été la source du progrès des sociétés; c'est elle qui a aboli d'abord l'esclavage ; c'est elle qui a réhabilité la femme, laquelle autrefois n'était qu'un être vil ; c'est elle qui a fondé les vieilles universités dont le monde s'enorgueillit encore !

Gladstone—le grand Gladstone—ne disait-il point il n'y a pas encore un demi siècle :

"Depuis les trois premiers siècles de persécution, l'église catholique romaine a marché pendant quinze cents ans à la tête de la civilisation humaine, en dirigeant, attachées à son organisme, comme le sont les chevaux à un char de triomphe, les principales forces intellectuelles et matérielles du monde ; sa science, fut la science du monde. ces arts, ceux du monde ; son génie, le génie du monde; sa gloire, sa grandeur et sa majesté ont constitué, à peu d'exceptions près, tout ce qui a existé sous ce rapport dont le monde entier ait pu se glorifier."

Et l'Eglise, docile à ces exhortations, guidée par les inspirations qui lui sont toujours venues d'en haut, a marché, comme le disait Gladstone, à la tête de la civilisation et de tout ce dont le monde a pu se glorifier!

Que valent, à côté de ces enseignements de l'histoire, sans parler de notre foi, que valent les agitations et les conseils des pygnées que nous visons ?

Certes, ni la Papauté, ni sa politique n'ont besoin des approbations d'une humble feuille comme est la nôtre. C'est plutôt pour donner un peu de consolation aux âmes honnêtes et pour réchauffer notre propre zèle, que nous élevons la voix, provoqués par l'gnorance et l'insanité des adversaires de cette Eglise toujours battue de flots et toujours surnageant après la tempête !

Non, les objurgations de M. Sabatier, ni celles du *Spectator*, ni celles du *Free Press* ne sont faites pour nous alarmer ! ! L'Eglise saura bien remplir sa mission sans eux, pour le bien des fidéles et de la société généralement.

L'Autonomie des Nouvelles Provinces

Sous ce titre, l'*Evènement* nous donne *le texte* de la partie du discours de M. Borden...concernant... les garanties aux minorités.

C'est un sujet toujours plein d'actualité, et nous avons lu avec intérêt et anxiétés cette partie du discours de M. Borden. A notre grand regret, nous sommes obligés de déclarer qu'il n'est pas satisfaisant.

Quand M. Borden dit que le parlement canadien ne peut modifier l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, il a parfaitement raison. Mais quand il affirme que les amis de la cause de nos compatriotes de l'Ouest prétendaient amender cet acte en réclamant pour eux l'existence des écoles séparées, telles que les catholiques les conçoivent, il fait sérieusement erreur.

La loi passée en 1875, pourvoyait à la création d'écoles séparées dans l'Ouest, à la demande de la minorité catholique ou protestante.

La question fut alors discutée par les meilleurs légistes du parlement, y compris sir Jhon A. Macdonald et sir Alexander Campbell, le ministre de la justice ; nul d'entr'eux ne vît dans la clause de l'acte de 1875 un amendement ou une modification quelconque de l'acte de l'Amérique du Nord. Ce qu'ils affirmèrent bien hautement et bien expressement, c'est que cette disposition allait *perpétuer* dans les Territoires du Nord Ouest, le même système d'écoles que celui dont jouissaient les provinces d'Ontario et de Québec.

M. Blake lui-même, qui passe pour s'y connaître en droit constitutionnel disait : "La constitution de ces Territoires devrait contenir des dispositions leur conférant *les mêmes droits et les mêmes privilèges* relativement à l'instruction religieuse que ceux possédés par le peuple d'Ontario." George Brown, qui n'était pas un avocat constitutionnel de la force de ceux que nous venons de nommer, se rendait compte cependant du mouvement politique et de l'effet que pouvait avoir une mesure législative. Or, George Brown s'exprima comme suit : "Dès que le présent acte (1875) sera adopté et que le Nord-Ouest sera devenu parti intégrante de la confédération, le peuple de cette région se trouvera placé sous l'opération de l'Acte d'Union (acte de 1867) et régi par les dispositions de cet acte concernant les écoles séparées".

Donc, de l'avis de tous ces chefs de la politique d'alors, non-seulement ce pacte de 1875 n'était pas inconstitutionnel mais ils le déclaraient formellement conforme à l'acte de 1867.

Or, si l'acte de 1875 était constitutionnel, les dispositions que l'on voulait insérer dans la constitution de 1905 étaient aussi pleinement constitutionnelles, parce que ces dispositions n'étaient autres que les dispositions de 1875.

A notre humble avis, les clauses de l'Acte de 1867 établissant la division des pouvoirs législatifs entre le pouvoir local et le pouvoir fédéral sont vainement invoquées ici. Loin d'exclure le droit fédéral d'établir des écoles séparées, la clause 93 de l'acte de 1867 fait un devoir à toutes les autorités législatives de respecter et de maintenir le droit des minorités.

Quand on veut juger sainement de la valeur de cette clause, il faut la lire en son entier et non par partie.

La clause 93 dit, c'est vrai, que la législature des Provinces peut exclusivement faire des lois relativement à l'éducation ; mais aussitôt, dans le paragraphe suivant, elle dit que ces lois ne devront en aucune façon affecter les droits dont jouissent toutes classes de personne par rapport aux écoles confessionnelles.

Nous le répétons, cette clause ne peut se diviser en deux partes : la partie affirmative de la juridiction provinciale et la partie restrictive ; la province a des droits mais à condition de respecter ceux des autres. C'est fausser le sens de la constitution à ce sujet que de ne tenir compte que de la disposition favorable à la province ; il faut en même temps tenir compte de la disposition qui favorise les minorités ; l'une ne va point et ne doit point se lire sans l'autre.

En lisant ainsi la clause 93 on voit qu'elle admet la possibilité, pour chaque province de la Confédération d'avoir des écoles confessionnelles, sans que l'on puisse prétendre pour cela que l'acte de 1867 ait à subir des modifications.

Par ailleurs, l'acte de 1871 donne au parlement le pouvoir de "faire des lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement" des nouvelles provinces.

De toute façon, donc le parlement avait juridiction en la matière et a commis une bien regrettable erreur en refusant en 1905 de donner de suite aux provinces d'Alberta et de Saskatchewan le pouvoir d'établir un système d'écoles separées telles que tout le monde les concevaient avant cette époque. Par l'acte de 1875, les minorités avaient des droits acquis que l'on ne pouvait leur ôter.

Une Constatation qui s'impose

La campagne de monsieur Bourassa dans la province de Québec n'a aucun intérêt immédiat pour nous ; c'est une campagne purement locale, et la politique fédérale n'y entre nullement en ligne de compte.

Il est cependant un fait qui se dégage clairement de cette campagne : c'est la fin de l'omnipotence libérale dans Québec.

Monsieur Gouin, parlant récemment à Chateauguay, n'a pu réunir autour de lui plus de quinze cents personnes, malgré la réclame combinée de tous les clubs libéraux de Montréal. M. Bourassa, lui, a réuni quinze mille personnes dans la ville de Québec ; près de six mille à Saint-Hyacinthe, au-delà de deux mille à Rimouski. Et partout, depuis la fameuse assemblée de Québec, monsieur Bourassa est religieusement écouté, quand il n'est pas bruyamment acclamé.

Les électeurs d'Iberville, un comté pourtant libéral depuis bien longtemps, viennent d'inviter M. Bourassa à leur porter la parole ; leur requête est signée au deux tiers par des libéraux.

Ces faits sont pris entre plusieurs. Ils attestent une désagrégation sérieuse dans le parti ministériel de la province de Québec. Et cela, malgré une lettre de sir Wilfrid Laurier condamnant l'attitude prise par le député de Labelle.

Il est probable que nous assisterons prochainement à la déchéance du gouvernement Gouin. Cette déchéance aura son contre-poids nécessaire dans l'arène fédérale.

Que ceux qui seraient tentés de nier ces symptômes et ces possibilités examinent attentivement ce qui se passe à Québec, et ils verront à quelle situation périlleuse le parti libéral est acculé.

Les partis politiques, si forts soient-ils, ne sont pas éternels !

Nous faisons cette constatation dans le but de renseigner ceux de nos amis qui croyaient comme fatalement nécessaire la permanence des victoires libérales ; nous faisons cette constatation pour ceux aussi du parti libéral ici qui s'étaient mis dans la tête que tout assaut de la part des adversaires était d'avance voué à l'insuccès.

Encore une fois les partis politiques ne sont pas éternels.

Encore la Question des Ecoles a Regina, Capitale de la Saskatchewan.

UNE TAXE DIRECTE SUR LA PROPRIÉTÉ CATHOLIQUE ET AUTRE POUR SOUTENIR DES ECOLES INTERMÉDIAIRES OU SUPÉRIEURES (HIGH SCHOOLS) PUBLIQUES OU NEUTRES.

Une des premières conséquences de la capitulation des nôtres en 1905, est la loi faite, l'an dernier, 1906, à Régina, et imposant une taxe de *un centin par âcre de terre, dans toute la province* de Saskatchewan pour l'instruction intermédiaire ou supérieure et même universitaire !

Voilà donc les catholiques obligés de payer pour faire donner aux protestants et aux autres, une instruction supérieure dont il ne profiteront guère, et cela malgré les droits acquis en 1875, droits qui les exemptaient de toute taxe de ce genre.

C'est Sifton qui a imposé sa volonté sur ce point en 1905 !

Dans Ontario, les catholiques font des efforts pour *obtenir* des "High Schools" publiques et neutres !

D. Cette nouvelle loi est-elle juste ?

—Nous ne le croyons pas.

D. Cette nouvelle loi est-elle constitutionnelle ?

—Il appartient aux juristes de se prononcer.—Toutefois, si nous avions *les moyens*, nous pourrions établir des "High Schools" en ajoutant à nos écoles séparées de Régina, de Calgary, d'Edmonton, de Lethbridge, de Prince-Albert et autres, les cours ou standards sixième, septième, huitième ; alors nous pourrions sans doute réclamer la nouvelle taxe pour ces écoles "High Schools" catholiques.—Ce droit, il est vrai, sera en souffrance faute d'être laissé sans application à cause de notre pauvreté ; mais il ne sera pas périmé, nous l'espérons.

D. Maintenant, les catholiques vont-ils refuser de payer la nouvelle taxe directe et réclamer devant le conseil Privé d'Angleterre ?

—Nous le croyons pas, malgré ce qui a été annoncé dans les journaux de l'Est.

Les catholiques n'ont guère les moyens de faire la dépense énorme d'un procès, et puis, réussiront-ils à obtenir un jugement favorable en Angleterre ? Et même alors, seraient-ils plus avancés ?

Evidemment les catholiques sont prêts à recevoir, sur ce point comme sur les autres, la direction que le Souverain Pontife voudra bien donner ; mais, à moins que des amis influents et généreux de l'Est et l'Ouest, ou une société catholique, se mettent de l'avant pour nous procurer les fonds et nous donner leur influence, nous ne pourrions pas songer raisonnablement à soulever une question de droit comme celle du "Cas Barrett" au Manitoba.—Nous devons subir les tristes conséquences de l'abandon, au moins partiel, de nos compatriotes de la province de Québec—

D. Y a t-il encore dans la Saskatchewan et l'Alberta, une seule école catholique dans le sens de Léon XIII dans sa mémorable encyclique "Affari vos"?

Voici les paroles de Léon XIII: "De là, la nécessité d'avoir des maîtres catholiques, des livres de lecture et d'enseignement approuvés par les évêques, et d'avoir la liberté d'*organiser* l'école de façon que l'enseignement soit en plein accord avec la foi catholique."

D'après ces paroles remarquables, et en prenant les deux *faits* déclarés par M. Scott, 21 juin dernier, au sujet de l'enseignement religieux et des maîtres catholiques, et le fait qu'il n'y a aucun livre catholique approuvé pour les écoles, il est exact de dire qu'il n'y a pas, à l'heure actuelle, dans toute la Saskatchewan et l'Alberta, *une seule école catholique.*

D. Est-il permis a un catholique de dire qu'il est *satisfait* d'un tel état de choses ?

—Assurément non.

D. Que résulte-t-il de tous les événements scolaires qui ont agité notre pays de l'Ouest depuis 1890 ?

—Il en résulte, que d'un côté, les sectaires protestants voient clair, qu'ils préparent l'avenir, qu'ils sont unis, et qu'ils ont été prêts comme Sifton et Scott, à *abandonner leur parti* plutôt que d'abandonner leur idée de restreindre les droits et privilèges des catholiques, tandis que, de l'autre côté, les Catholiques ont compromis l'avenir, et qu'ils ont mis les intérêts de *parti* au-dessus des intérêts religieux et patriotiques !

CONCLUSION : Notre salut, à l'avenir, est dans la diffusion de *l'idée catholique* par la presse catholique et dans l'action catholique telle que le pape la demande.

Feu M A Portelance

Vendredi, le 6 septembre, décédait à St. Eugène, Ontario, monsieur Alphonse Portelance, à l'âge de 63 ans et 6 mois.

Le défunt était père du R. P. Portelance, O. M. I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur à Winnipeg.

Feu M. Portelance était un homme d'affaires de talent et de prestige. Il laisse une nombreuse famille dont nous nous honorons de posséder ici un membre très distingué dans la personne du curé de la paroisse du Sacré-Coeur. Nous offrons au révérend Père Portelance nos sympathies bien vives dans le deuil qui l'atteint.

Il y a eu messe solennelle de requiem, chantée par le Rév. P. Portelance, ce matin, à 9 heures au Sacré-Cœur.

Une nouvelle messe, demandée par les élèves de l'école du Sacré-Coeur, sera chantée vendredi matin.

Condoleances

Nous offrons toutes nos sympathies à monsieur et madame A. J. H. Dubuc, de Winnipeg, qui ont perdu leur jeune enfant, Madeleine, jeudi dernier, à l'âge de trois mois. La sépulture a eu lieu à Saint-Boniface au milieu d'une assistance nombreuse et distinguée. Mgr Dugas officiait

—C'est maintenant au tour des télégraphistes du C. P. R., à vouloir se mettre en grève.

A Vancouver

La lutte du travail oriental et du travail domestique à la côte du Pacifique, est en train de devenir un conflit sanglant. Les Japonais et les Chinois,on le sait, sont très nombreux à Vancouver Ils ont à eux une bonne partie de la ville : *Chinatown* et *Japtown* forment des faubourgs importants de Vancouver ; le quart de la population, peut-être, est chinoise ou japonaise.

Et ce peuple jaune est partout on le rencontre travaillant sur les voies ferrées, dans les grandes constructions de bâtiments, sur les quais ; ou bien, encore, si vous pénétrez dans les résidences ou les hôtels, vous voyez ces orientaux en costume de messagers aux boutons d'or ou en apparât de cuisiniers au bonnet blanc. Et puis, il y a les grands magasins japonais de la rue Powell : plusieurs blocs superbes où l'on vend tout ce qui s'importe d'Orient : de la parfumerie capiteuse, de la soie, des tapisseries aux arabesques étranges.

L'arrivée récente à Vancouver, de milliers de Japonais, a fait sentir aux travailleurs blancs, combien était envahissante cette vague humaine faisant toujours l'assaut du même port.

Le conflit a tourné en bataille samedi soir. La police s'est vue impuissante pendant plusieurs heures : le sang a coulé, des arrestations nombreuses ont été faites. Et pendant ce tapage aux flambeaux, un chargé d'affaires japonais, envoyé au Canada précisément pour régler le conflit, mettait le pied à Vancouver. Il a immédiatement fait savoir à son gouvernement ce qui se passait. Il y aura nécessairement des négociations internationales à ce sujet.

Les agresseurs paraissent avoir été les blancs. Mais les Chinois et les Japonais se sont retranchés chez eux comme dans un camp.

Les autorités, ayant défendu la vente des armes à feu à Vancouver, se sont aperçues que les jaunes avaient prévu l'éventualité, et avaient fait, en payant, le raid de toutes les armes à feu de New-Westminster, ville située à douze milles de Vancouver !

Il convient de blâmer carrément les initiateurs de ce mouvement violent. Si l'immigration orientale nous fatigue, nous pouvons l'entraver par une législation énergique—non pas à coups de révolver.

Le Soixante-Quinzieme Anniversaire de la Ville de Toronto

La ville de Toronto célèbrera en 1909 le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation. C'est, en effet, en 1834 que la municipalité actuelle de Toronto succéda à celle de la petite ville de York. Notre confrère, l'*Evening Telegram*, de Toronto, a ouvert un concours pour un poëme qui célèbrera le mieux cet anniversaire.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

– Happyland est fermé depuis samedi.

—La farine a augmenté depuis le 1er août, de 40cts. au baril.

—Pour vos BOMBONS de choix, au No. 15 Avenue Provencher.

—Maison à louer, sur la rue Notre Dame. S'adresser à M. Corbeil.

—Mme Renaud, modiste travail à façon et à la journée. Chambre No 11, bloc du Collège.

—Mme Bégin, de Prince Albert, est en visite à Saint-Boniface, l'hôtesse de Mme Prendergast.

—M. et Mme Alexandre La Rivière sont arrivés vendredi d'un voyage de quelques semaines à, Montréal.

—A louer, une maison moderne sur la rue Desautels. S'adresser à MM. Vézina et Emmanuel Couture.

—Notre cour de police de Saint-Boniface a vu samedi dernier un cas qui semble avoir eu le don de piquer la curiosité de beaucoup de monde. Le magistrat Turenne a fait avec raison évacuer la salle qui était remplie d'auditeurs ! Son Honneur a jugé à sa juste mesure ce qui n'était qu'une chicane assez pimentée.

—A VENDRE, un Poële à cuisine (Stewart Range). S'adresser au No 152, rue Notre-Dame.

—Son Honneur le maire Bertrand est revenu lundi, d'un voyage de quelques semaine dans la province de Québec.

—L'hon juge-en-chef Howell a été pris d'une maladie de cœur, lundi, au cours d'une promenade en voiture. Son état est grave.

—A LOUER : Une maison coin de la rue Des Meurons et Marion, trois chambres, $10 par moisn S'adresser à M. Vallé, No. 320. Rue Marion.

—Deux jeunes garçons respectivement 14 et 15 ans veulent avoir de l'ouvrage chez des cultivateurs. S'adresser chez M. Saraillon, 112, Notre-Dame.

—Les voleurs de bicycles sont plus nombreux que jamais à Winnipeg. Les condamnations à la prison, pour ce chef d'accusation, pleuvent très dru.

—Madame Gariépy et Mlle Favreau,de Montréal, sont parties la semaine dernière, après un séjour de quelques semaines chez MM. Philias et Ulric Trudeau.

—Nous faisons de nouveau appel à qui de droit pour qu'on tienne de l'eau en permanence dans les réservoirs de la ville. Qu'arriverait-il en cas de feu. ?

—Cette semaine au magasin de J. B. Leclerc le cigare Norseman sera vendu à RÉDUCTION et vous aurez un très bon cigare à 5c. TABAC VALIQUETTE au No. 15 Avenue Provencher.

—Le maire de Winnipeg vient de partir pour l'Angleterre, où il va chercher des fonds pour la ville. M. Ashdown sera absent six semaines. Sa réélection par acclamation, pour un second terme, paraît assurée en décembre prochain.

—La nouvelle cour du comté de Saint-Boniface, sous la présidence de son honneur M. le juge Prud'homme, ouvrira ses sessions d'ici à quelques semaines : le temps de passer l'ordre-en-conseil, de nommer un greffier et autres officiers, d'aménager un local, etc.

—La coupe du blé est générale dans l'Ouest. Répétons-le partout—car les pessimistes ont fait tort au pays depuis trois mois—l'année sera excellente. Le blé va se vendre magnifiquement et l'argent va réapparaître au moins dans la mesure nécessaire aux affaires.

—Toutes les mesures semblent prises pour éviter la disette de combustible cet hiver. Les marchands de bois et de charbons remplissent rapidement leurs cours ; ce travail de transporta tion sera fini d'ici quelques jours, juste à temps pour livrer les chars au blé.

—M. Romain H. Bertrand, fils de son Honneur le maire Bertrand, de cette ville, vient d'être nommé inspecteur voyageant pour l'association canadienne des Freight, lignes de l'Ouest, ainsi qu'inspecteur du bureau des distributions des chars, en remplacement de M R. Phillips, démissionnaire. Nos félicitations à notre jeune ami pour cette promotion.

—La Cour Suprême qui avait juridiction sur les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, est remplacée par deux cours distinctes, spéciales à chaque province. La Cour Suprême de la Saskatchewan se composera des honorables juges Wetmore, Prendergast, Newland et Johnston ; celle de l'Alberta : des honorables juges Sifton, Scott, Henry et Stuart.

—M. Albert Préfontaine, député de Carillon, est aussi un entrepreneur *entreprenant* ! Il vient de construire à Headingly une drague très puissante avec laquelle il creusera un fossé pour la municipalité de Rosser. Cette drague est mue par un engin-gazoline de quarante chevaux et fait deux milles et demi de chemin à l'heure. Nous félicitons M. Préfontaine sur son esprit d'initiative.

—L'hon. sénateur Cox est passé ici samedi. Le grand financier canadien, questionné avec avidité sur la situation monétaire actuelle, n'a pas voulu desserrer les dents. Il aurait pu dire pourtant que si l'argent est si rare en ce moment dans le Canada c'est que nos banques, jouissant de privilèges octroyés par le gouvernement canadien, prêtent la plus grande partie de leurs fonds aux Etats-Unis.



PETITES DÉFINITIONS

Ignorance : Etat d'âne.
Poëte : Lutheur à outrance.
Porcelet : L'enfance du lard.
Séminariste : La jeunesse des étoles.
Scène de ménage : Le murmure de la vie privée.

Michel LANNIER.

A VENDRE

Un engin et un batteux de seconde main, en bon ordre, le tout sera vendu a bon marché.

S'adresser a,
NAPOLEON PRINCE,
St. Boniface.

LE MANITOBA

LE PAYS DES BONNES OCCASIONS

POUR LE

Cultivateur, le mécanicien ou le travailleur.

Le pays où l'homme peut faire le plus, dans peu de temps et sans beaucoup d'effort

EN 1906.

1. 3,141,537 acres ont produit 61,250,413 minots de blé, une moyenne de 19 minots à l'acre.
2. Les cultivateurs ont depensé au dessus de 1,515,085 dans la construction de bâtisses.
3 Les retours de la construction a Winnipeg prouvent qu'il a été dépensé dans cette ville $13,000,000.
4. Un collège agricole est établi.
5. Le prix des terrains augmente toujours. Ils se vendent maintenant de $6.00 à $50.00 l'acre.
6. Le Manitoba a 45,000 cultivateurs riches.
7. Le Manitoba a encore 20,000,000 d'acres cultivables, prairie vierge prête à la culture.

AUX NOUVEAUX COLONS

Venant à l'Ouest—Ne passez pas le Manitoba sans voir les riches terrains et ses avantages Arrêtez à Winnipeg et renseignez-vous sur les conditions et la location des homesteads, sur le prix et la valeur des terrains du gouvernement provincial et des chemins de fer.

R. P. ROBLIN,
Premier du Manitoba et Ministre de l'Agriculture

Pour information spéciale voyez

JOSEPH BURKE,
617 rue Main, Winnipeg Man.

JAS. HARTNEY,
77 York Street, Toronto, Ont

FEUILLETON DU MANITOBA.

LOLITA

NO 20

"Il nous est défendu d'aimer "quelqu'un, fut-ce notre enfant, "plus que la vérité, plus que la "probité, plus que l'honneur."

MME EMMELINE RAYMOND.

Ainsi, c'était elle, elle qui lui reprochait de l'avoir préférée à son devoir, d'avoir fait taire, par amour d'elle, les reproches de sa conscience ! Le châtiment égalait la faute.

Clotilde vit les larmes du vieillard. Elle n'était pas méchante ; se penchant vers lui, elle l'embrassa.

—Pardonne-moi, dit-elle : je souffre tant

Et ce fut une épine de plus dans le cœur du pauvre père.

XV

Il faisait froid ce matin-là. Le printemps tardif ne s'annonçait encore que par quelques fugitifs rayons de soleil, entre deux giboulées. Lolita venait de mettre au foyer la dernière pelletée de coke. Le tiroir aux louis était vide ; quelques pièces blanches se trouvaient encore au fond du porte-monnaie, mais c'était tout. Et le lendemain, il n'y aurait plus rien, car il fallait acheter de l'huile pour la lampe, du coke pour le feu, un poulet pour Pepa qui commençait à manger de la viande. Cette pauvre Pepa ne semblait pas recouvrer une idée des choses et c'était presque heureux, car si elle avait pu se douter de leur misérable situation, elle en serait morte de chagrin. Mais la mémoire ne paraissait pas lui revenir : elle buvait du bon vin vieux, elle mangeait des ailes de poulets, des filets de soles, des crèmes, et ne se demandait pas avec quoi l'on payait tout cela. Elle voyait sa filleule broder avec acharnement et ne songeait point à s'étonner qu'elle eût une telle provision de mouchoirs à marquer. Lolita était à la fois triste et heureuse de cet état d'esprit qui la laissait sans soutien, mais lui permettait de cacher leur détresse à sa pauvre marraine. Elle avait demandé au médecin si les facultés intellectuelles de la malade ne reprendraient pas un jour leur ancienne vigueur. Il avait dit qu'il espérait, quand la faiblesse physique serait vaincue à force de soins et fortifiants.

Aussi longtemps que possible, Lolita avait tardé à s'adresser aux Fortuné ; mais à présent l'heure était venue et elle sentait bien qu'il fallait fouler aux pieds son amour propre, quelque légitime qu'elle fût.

Il était même bien tard et elle n'aurait pas attendu autant, si elle ne s'était crue certaine de voir sa demande accueillie, aussitôt faite

Elle songeait à cela, en attendant Micaëla qui lui avait promis la veille de s'arranger pour venir passer auprès de Pepa le temps de son absence. Dès que la bonne fille fût arrivée, Lolita lui fit signe de s'installer au chevet de sa marraine qui venait de s'assoupir ; puis elle passa dans sa chambre pour s'habiller. Sa toilette ne fut pas longue : elle revêtit son ancien waterprof, sa vieille toque d'astrakan (elle avait vendu ou engagé tout ce qu'elle possédait de neuf) ; après avoir mis sa voilette et ses gants, elle partit, non sans demander à Dieu le courage d'humilier son orgueil, pour l'amour de Pepa.

Lolita se représentait d'avance la scène qui allait se passer : M. Fortuné, en la revoyant croirait qu'elle avait tout oublié et lui ferait un accueil paternel ; Clotilde se jetterait à son cou et Emile ne semblerait se souvenir de rien Quand à la bonne Mlle Anne, elle serait telle qu'autrefois, ne pouvant devenir meilleure.

A la pensée de voir Clotilde, Lolita se sentait profondément remuée : pendant cinq ans elle avait vécu pour cette enfant et son âme aimante s'y était attachée avec passion. Aussi résolut-elle de la demander la première ; il lui semblait que le bonheur qu'elle éprouverait à le revoir l'indemniserait de la corvée qui l'attendait.

Le concierge la reconnut et la salua amicalement. Elle eut peine à monter : la vie de privations qu'elle menait depuis plusieurs mois l'avait affaiblie, et l'émotion lui coupait les jambes. Il lui fallut attendre sur le palier, pour reprendre haleine. Enfin, elle poussa le timbre.

Un valet de chambre qu'elle ne connaissait pas vint ouvrir.

—Mme Emile Bordier ? demanda-t-elle. Annoncez-lui Mlle Dolores Declermont.

Le valet de chambre s'éloigna et revint presque aussitôt dire que madame n'y était pas.

Lolita, très affligée de ce contre temps, s'informa de Mlle Anne. Mlle Anne était à un enterrement. Il fallut bien alors demander M. Fortuné. M. Fortuné venait de sortir. Qui eût pu prévoir cela ? L'absence de Clotilde, surtout, étonnait Lolita : Clotilde si peu matinale autrefois, était-elle donc changée à ce point ?

Une idée lui vint.

—Si Mme Emile n'est pas levée, dit-elle, cela ne fait rien : elle me recevra bien au lit.

Le valet eût un demi sourire !

—Madame est sortie, répondit-il laconiquement.

A cette réponse, elle n'osa demander d'attendre. Il fallut donc s'en retourner, bien ennuyée, bien découragée Comment faire ?

Elle descendit lentement, espérant toujours que quelqu'un reviendrait. Elle entra chez le concierge.

—Bonjour, monsieur Bounion ; savez-vous quand Mlle Emile rentrera ?

Le père Bounion ôta sa casquette.

—Elle est donc sortie ? dit-il : je ne l'ai pas vue passer. Ca n'est pas de chance pour vous, mademoiselle, car Mme Emile ne sort jamais le matin.

Lolita partit : il le fallait bien. Quand elle eut traversé le boulevard, elle leva les yeux sur la maison pour y jeter un dernier regard.

Clotilde était au balcon, toute habillée, très élégante, avec une mantille de dentelle espagnole jetée sur ses cheveux.

Lolita ouvrit sa bouche pour crier :

—Clotilde !

Clotilde la regarda, la vit et ne bougea pas.

Alors, la pauvre enfant sentit tout son sang refluer à son cœur. Elle fit un effort surhumain pour marcher. Au bout de quelques pas, elle vit la boutique du pharmacien, entra pour demander un verre d'eau et tomba comme une masse évanouie sur le plancher.

. . . .

Quand Lolita revint à elle, la première sensation qu'elle éprouva fut celle du roulement d'une voiture. Elle ouvrit les yeux et se vit en voiture, effectivement. Une personne inconnue était assise à côté d'elle.

—Où me conduisez-vous lui demanda-t-elle ?

—Chez-vous mon enfant, répondit la dame qui avait un extérieur vénérable et une physionomie sympathique.

—Chez-moi ! Vous savez où est chez moi ?

Elle croyait rêver.

—Ce n'était pas très difficile à savoir, mon enfant, reprit la dame : ne vous connaissant pas, il nous a bien fallu commettre l'indiscrétion de fouiller dans vos poches. Nous y avons trouvé votre carte avec votre adresse, du moins je le suppose.

Et l'inconnue tirant une carte de son carnet, la montra à Lolita.

—Oui, dit la jeune fille, c'est bien cela. Je me rappelle tout à présent. Madame, j'ai beaucoup de remerciements à vous faire pour la peine que vous prenez. Il me semble que, maintenant, je pourrais marcher et si vous vouliez bien arrêter...

—Du tout, du tout, interrompit la dame : j'ai promis à M. Beauvais, mon pharmacien, de vous remettre entre les mains de vos parents. Je tenais à leur éviter l'effroi qu'ils n'auraient pas manqué d'éprouver s'ils vous avaient vu rapporter par des sergents de ville.

—Que vous êtes bonne, madame ! Mais, hélas ! je n'ai plus de parents.

—Eh quoi ! vivez-vous seule à votre âge ?

—Non ; j'ai avec moi ma marraine : une pauvre malade, qui, en ce moment, ne jouit pas de toute sa présence d'esprit et ne s'inquièterait point. Personne au monde ne s'inquiète de moi : je crois que le bon Dieu lui même m'abandonne.

Elle dit cela d'un ton si navré que la bonne dame, émue, lui pressa doucement la main, en disant :

—Alors je remercie doublement mon bonne ange de m'avoir conduite sur votre chemin, ma chère enfant. Mais, ne fût-ce que pour ma satisfaction personnelle, je veux vous voir installée chez-vous.

Quelques instants plus tard, la voiture s'arrêtait rue de Condé, et Lolita, encore pâle, les yeux pleins de larmes qu'elle ne pouvait retenir, appuyée au bras de la vieille dame, montait doucement l'escalier, se soutenant à la rampe, de l'autre côté.

Arrivée sur son palier, elle entendit un cri de surprice et se sentit serrer dans les bras d'une personne voilee qui attendait à la porte.

—Lolita, ma chérie, que t'est-il arrivé ?

—Marthe ! oh ! Marthe ! Le bon Dieu a donc pitié de moi.

Et la pauvre enfant, suffoquée par la joie, faillit s'évanouir de nouveau.

Marthe la soutint de son côté, la vieille dame de l'autre, tandis que Micaëla, accourue au bruit, poussait des exclamations désolées.

—Dios mio ! Dios mio ! que vous est-il arrivé, senorita ? J'étais dans des transes ! Je n'osais pas m'en aller et on ne doit pas savoir là-bas ce que je suis devenue. Vous n'êtes pas écrasée, au moins ?

—Non, ma bonne Micaëla, dit Lolita, en souriant. Je me suis seulement évanouie ; mais je vais bien maintenant. Vous pouvez partir : je suis avec des amies.

Et son regard reconnaissant allait de Marthe à la vieille dame.

Micaëla ne se le fit pas répéter deux fois ; elle partit en disant que Mlle Pepa avait été tout à fait tranquille et qu'elle avait mangé de bon appétit.

Lolita offrit à l'inconnue de se reposer ; mais celle-ci refusa parcequ'on l'attendait.

—Au moins, dit la jeune fille, ayez la bonte de me laisser votre adresse, afin que je puisse aller vous porter mes remerciements.

—Bien volontiers, répondit la vieille dame, que la vue du petit salon semblait avoir satisfaite. Je serai charmée de vous revoir. Et elle tendit sa carte, après avoir donné une chaleureuse poignée de mains à Lolita, qui la quitta pour aller auprès de sa marraine, tandis que Marthe se chargeait de la reconduire.

—Madame, dit Marthe, quand elles furent sur le carré, voudriez-vous me dire ce qui est arrivé à mon amie ?

—Votre amie s'est évanouie, mademoiselle. Pourquoi ? je n'en sais rien ; mais je m'imagine qu'elle a dû éprouver un grand chagrin, car elle était dans une profonde tristesse en revenant à elle.

—A quel endroit l'avez-vous trouvée, je vous prie ?

—Chez mon pharmacien, boulevard de Courcelles.

—Ah !... Je vous remercie, madame, vous avez été bien bonne pour elle.

—J'en suis très heureuse ; elle me parait charmante

(*A suivre*)

Un journal de Winnipeg faisait remarquer avec beaucoup de raison, samedi, que nous devrions avoir ici un musée qui renfermât des collections d'oiseaux, de bêtes sauvages, d'armes, d'objets ayant appartenu autrefois aux hommes de l'Ouest.

ABONNEZ-VOUS AU

MANITOBA

$1.00 Par Annee